

Avril 2017

1^{er} degré



Inspections 2017

Les inspecteur.rice.s (IEN) visiteront prioritairement les professeur.e.s des écoles des échelons 6 et 8 susceptibles de bénéficier d'une accélération de carrière pour la campagne d'avancement 2017-2018.

Attention, en cette période transitoire, les modalités précises de cette visite-inspection ne sont pas encore toutes connues.

Maîtres suppléants et délégués : le Spelc défend votre rémunération

Le Spelc s'est rendu au ministère de l'Éducation nationale le 25 janvier 2017 pour exiger que les maîtres remplaçants de l'enseignement privé soient rémunérés selon les mêmes conditions que leurs homologues de l'enseignement public, largement plus favorables.

Mouvement de l'emploi : besoin d'un conseil ?

Les responsables Spelc exigent une application rigoureuse de l'Accord sur l'emploi.
Contactez-les pour qu'ils défendent votre dossier.

Salaire : vérifiez votre revalorisation

Son montant a évolué du fait de la revalorisation en cours. Vérifiez les chiffres à l'aide de notre calculateur en ligne :
www.spelc.fr / rubrique *Votre salaire*